

Dossier

Cet été, la police veille...



Vie municipale
Révision du Plan
Local d'Urbanisme



www.andresy.com



Juillet
2011

vie municipale
Tous au Forum
des associations P11

jeunesse
Les collégiens
à l'heure romaine P17

culture
Une sélection de livres
pour l'été P19

Juillet 2011

retour en images P4
343 élèves récompensés !

actualités P7
Silence, ça tourne !



édito du maire P3



vie municipale P10
Parc de la Côte verte :
profitez de ce nouveau lieu de loisirs

vie municipale P11
Commémoration du 18 juin

dossier P12
Cet été,
la police veille...



Portrait P15
Samuel, l'apprenti pêcheur

enfance P16
Les élèves des écoles sur scène
avec Alain Schneider



associations P21
Les Pousse Cailloux partagent leur passion

sport P22
Deuxième édition de la Fête du sport

agenda / infos pratiques P23



Chères Andrésiennes, chers Andrésiens

En ce mois de juillet qui annonce pour les plus chanceux d'entre nous des vacances bien méritées, ayons une pensée pour les services de la ville largement sollicités. Notons par exemple, l'action des policiers municipaux qui, tout au long de ces congés, orchestreront avec l'aide de la Police nationale, l'Opération Tranquillité Vacances. J'ai tenu de nouveau cette année que ce service vous soit proposé au travers d'un flyer distribué dans votre boîte à lettre afin que vous puissiez vous inscrire avant votre départ en vacances.

Je tiens également à saluer de même, le travail des animateurs des accueils de loisirs et du service Andrésey jeunesse. Ces derniers proposent quotidiennement à nos enfants des activités diverses et variées. Je les félicite pour leur implication qui demande à la fois responsabilité, patience et imagination constante.

Je tiens aussi à saluer les agents du Centre Communal d'Action Sociale qui sont constamment à l'écoute de nos seniors en cette période de grande chaleur. Ce rôle de relais essentiel fait partie de cette solidarité que nous prônons chaque jour dans notre ville.

Je veux mettre en avant aussi l'ensemble des agents des services techniques et des espaces verts, qui tout au long des prochaines semaines seront une nouvelle fois à pied d'oeuvre pour entretenir nos bâtiments communaux et pour préserver, dans une logique environnementale et de mise en valeur de notre ville, nos différents espaces publics.

Cet été sera également synonyme de loisirs avec le parc naturel de l'île Nancy et sa passe à poissons, mais également avec l'ouverture du nouveau Parc de la Côte verte situé le long de la côte de Verdun. Ce parc destiné à toutes les générations, que j'ai souhaité créer avec l'ensemble de l'équipe municipale, deviendra un lieu incontournable pour les Andrésiens.

À tous ceux qui ont la chance de pouvoir profiter des vacances, je souhaite repos et détente ; à ceux qui n'ont pas cette chance, je leur souhaite de profiter sans modération des animations et des lieux de détente que nous offre notre belle ville d'Andrésey. Je vous souhaite à tous un très bel été.

Très cordialement.

N°111

Juillet 2011

andrésy mag

Juillet 2011

Directeur de la Publication:

Hugues Ribault

Rédacteur en Chef: Denis Faist

Rédaction: Isabelle Onillon

et Alexis Bakonyi

Réalisation et crédits photos:

Service Communication

Régie publicitaire:

société APOS - Tél. 06 08 98 27 65

Maquette:

Agence sur le pont / communication

Impression:

Le Réveil de la Marne

Dépôt légal: à parution

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois pour une parution sur le mois suivant.



Monsieur Hugues Ribault

Maire d'Andrésey

Vice-président de la Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine

Retrouvez les comptes-rendus de vos conseils municipaux sur www.andresy.com

Fête de la ville Une partie de campagne réussie !



Les 18 et 19 juin, les Andrésiens avaient rendez-vous avec la traditionnelle fête de la ville qui avait pris, pour l'occasion des airs de partie de campagne, nouvelle formule oblige. Contrairement aux années passées, les visiteurs ont pu découvrir de nouvelles animations et attractions pour le bonheur de tous. Ferme pédagogique, ateliers de fabri-

cation de beurre et de papier recyclé, promenades à poney, lectures de poésie ou encore théâtre en plein air... Sans oublier, bien sûr, le rendez-vous festif du samedi soir ! Le Cercle celtique Mibien Ar Mor a entraîné le public au cœur du folklore breton dans une Fête Noz typique et chaleureuse... ▶

Remise des dictionnaires 343 élèves récompensés !



Comme il est de coutume en cette fin d'année scolaire, les élèves terminant leur cursus primaire qui passeront au collège, mais également les plus jeunes qui feront leurs premiers

pas en classe de CP à la rentrée prochaine se sont vus remettre des mains du maire Hugues Ribault, un dictionnaire encyclopédique. Accompagné par Marie-Françoise Perroto, maire adjoint délégué à l'Enfance, à l'Adolescence et à la Vie scolaire, le maire a tenu à féliciter personnellement chacun des élèves recevant un dictionnaire au cours d'une cérémonie conviviale et festive. « C'est toujours un moment agréable pour moi de rencontrer les enfants à cette occasion » déclarait ce dernier. Ce sont donc 343 élèves qui, dictionnaire sous le bras, feront leur premier pas dans la « cour des grands ». La municipalité leur souhaite d'ores et déjà, une belle rentrée scolaire et beaucoup de réussite dans leurs études. ▶

Les seniors visitent le zoo de Thoiry



Le 31 mai dernier, les seniors andrésiens âgés de plus de 65 ans, ont répondu présents à la sortie organisée par le Centre Communal d'Action Sociale au parc animalier de Thoiry. Partis tôt le matin, ces derniers ont découvert tout d'abord la réserve africaine en autobus, visite pendant laquelle ils ont côtoyé nombre d'animaux de la savane : éléphants du cap, lions, sitatungas, rhinocéros blancs, éléphants, zèbres des plaines, etc. La visite s'est ensuite poursuivie par un déjeuner au restaurant, puis par la découverte à pied du parc et ses jardins zoologique, botanique et historique. Pour rythmer l'après-midi, les seniors ont assisté à une série d'animations de nourrissage avant de découvrir les salons du château et leurs collections de portraits, de mobilier d'époque, de somptueuses tapisseries et d'archives remarquables. ▶

corea ENTREPRISE à votre service depuis plus de 30 ANS

Certifiée "Engagement Qualité" d'après la Norme ISO 9001 - 2000

MAITRE ARTISAN

Isolation extérieure - 7131
Mention "économie d'énergie"

Etanchéité de façades - 3421 - 3431

Ravalement tous types - 2121

Peintures - Décoration intérieure - 6112

Réhabilitation du Patrimoine Ancien - 2111 - 2141

2, rue Claude-Lornage
78700 CONFLANS
E-mail : corea.realisations@corea.fr

www.corea.fr

01 39 72 81 71

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE
MÉDAILLE D'OR 2009

ENTREPRISE CERTIFIÉE
QUALIBAT 2011

2013
Partenaire
Plan 2011
d'EDF

ECO
artisan

Prochainement ouverture
de votre boutique commerciale : 37, avenue Carnot à CONFLANS

PINHEIRO SC

Plomberie - Sanitaire - Chauffage
Dépannage - Entretien de chaudière Fioul et Gaz - Ramonage

Quali Sol 2011

Gaz de France
DolceVita

PG Conflans

Tél. : 01 39 19 65 87 - Port. : 06 08 48 20 05
10 bis, rue Colas Fédrion - 78700 Conflans-Ste-Honorine

PROLOGYS

Prévention et Contrôle Immobiliers

Confiez vos **diagnostics** Vente-Location à des professionnels certifiés et reconnus.

Prologys vous préserve de tout recours acheteur !

Devis gratuit au 01 40 09 57 75
ou www.prologys.fr Christian Schlick, Gérant

Grosfillex
FENETRES

OGER Père & Fils
Entreprise familiale à votre service depuis 1972

Portes & Fenêtres PVC - Bois - Alu
Toutes fermetures du Bâtiment
Professionnels de la rénovation et du sur-mesure
Bien poser c'est un métier
Devis gratuits

45, avenue Maurice Berteaux 78570 Andrésey
Fixe : 01 39 19 37 69 - Fax : 01 30 87 01 04 - GSM : 06 78 71 11 31
Site : www.grosfillex-fenêtres.com



Nos carrières permettent
(aussi) d'autres constructions.

Pour GSM, être responsable c'est naturel.

Le granulats permet à l'homme de construire son cadre de vie. Notre engagement est d'exploiter cette ressource de manière rationnelle et de restituer des sites réaménagés, intégrés aux paysages et utiles aux territoires.

GSM - vente de sable et gravier

- Carrière d'Achères
ZAC des communes
Chemin des Bauches
Tél 01 39 11 68 51
- Carrière de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine
Chemin des Gravières
Tél 01 30 65 06 02

www.gsm-granulats.fr

GSM
Italcementi Group

Jusqu'au 31 octobre

Le Kiosque

vous propose un moment détente sur l'île de Nancy

Du mercredi au dimanche de 10h à 18h - Traversée gratuite
Embarcadère face à la mairie d'Andrésey




**Grillades - Frites maison - Salades
Sandwiches - Paninis
Crêpes - Gauffres - Glaces**

Organisation ANNIVERSAIRE ENFANT
en plein air : Goûters
Animations - Gâteau d'anniversaire
Renseignements et réservation
Tél. : 06 98 14 02 19




01 34 90 02 22



CONFLANS AMBULANCES


VEHICULES CLIMATISÉS
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS

TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE





TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52






11 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine
www.enerchauf.fr

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.

Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02 ☎ 01 41 32 43 23


FORCLUM
ÎLE DE FRANCE

La performance électrique au service de l'industrie du tertiaire et des collectivités

- Automatisme
- Informatique industrielle
- Instrumentation
- Éclairage public
- Précâblage et réseaux locaux
- Génie climatique
- Énergie
- Installations extérieures

Ets de PONTOISE 10, rue Lavoisier 95300 Pontoise Tél. : 01 34 22 91 00 Télécopie : 01 34 22 91 01

La véritable histoire de Blanche-Neige

Silence, ça tourne !

L'Hôtel de ville s'est transformé le temps d'une après-midi en lieu de tournage... Figurants, comédiens et cameramen ont pris possession des lieux pour tourner un téléfilm, La véritable histoire de Blanche-Neige.

Qui aurait pu croire un jour, qu'un réalisateur adapterait en téléfilm le conte des frères Grimm paru en 1812, *Blanche-Neige et les sept nains* ! À l'origine de ce pari un peu fou, Laurent Bénégui, romancier, producteur, réalisateur et la chaîne France 2 qui se lance dans la comédie musicale. En effet, chose peu commune, le célèbre conte pour enfants sera revisité en comédie musicale ! Au programme, un florilège de chansons, des chorégraphies, des décors décalés, des costumes surprenants, et plus d'une centaine de danseurs pour donner une deuxième vie à ce conte connu. Ce téléfilm s'appuie sur une distribution de luxe réunissant Claire Keim dans le rôle de la belle-mère, Lou de Laâge dans celui de Blanche Neige, Benoit Maréchal dans celui du prince, Bruno Solo dans celui du commissaire et enfin Armelle jouant la directrice de l'internat.



nage pour filmer la dernière scène du téléfilm, le mariage de Blanche avec Adrien Neige... « Lors de la préparation du tournage, nous avons fait quelques repérages. La façade de l'Hôtel de ville d'Andrésey nous a paru idéale pour tourner cette dernière scène » expliquait un

La scène finale tournée à Andrésey !
Le 28 juin dernier, l'Hôtel de ville s'est donc transformé en plateau de tour-

Participez à une émission TV !

Vous aimez votre maison et vous la chouchoutez ? Votre intérieur vous ressemble et est unique à vos yeux ? Votre décoration est une réelle fierté pour vous ? Vous voulez faire partager la beauté, le charme, l'excentricité, l'élégance, l'originalité de votre intérieur ? Alors, inscrivez-vous pour participer à une nouvelle émission TV et peut-être remporter la somme de 1 000 euros ! ▶

► Renseignements et inscriptions : auprès de Mélanie (01 41 04 96 87) ou Alexia (01 41 04 96 79), ou par mail à castingmissiontv4@gmail.com

des membres de l'équipe de tournage. Après avoir filmé à Paris, Carrières-sous-Poissy et Aubervilliers, c'est donc à Andrésey que la production a posé ses caméras une journée. Une vingtaine d'Andrésiens a été choisie pour jouer les invités de ce mariage « charmant » dont le maire adjoint, Alain Mazagol, qui jouait sans surprise, le rôle du maire. « Lorsque j'ai lu l'annonce dans le journal de la ville, j'ai adressé quelques photos et une lettre de motivation. Ils m'ont appelé pour me donner ce rôle » s'amuse à dire l'apprenti comédien. Cette histoire, version 21^e siècle qui a de quoi surprendre, sera diffusée sur France 2 pendant les fêtes de fin d'année. ▶

Les Andrésiens jouent les figurants



Éric, 34 ans
Dans la vie, je travaille comme intermittent du spectacle.

Lorsque j'ai vu l'annonce sur le journal de la ville, j'ai tout de suite envoyé ma candidature avec celle de mon amie. Nous avons été retenus tous les deux.



Marie, 18 ans
C'est la première fois que je vais jouer un rôle de figurant. La production m'a demandé de venir

habillée avec une tenue chic puisque nous jouons les invités à un mariage. J'avoue que c'est assez sympathique, et j'attends avec impatience de savoir ce que nous allons faire exactement.



Marie-Jeanne, 63 ans
C'est la véritable surprise ! En fait, ce sont mes enfants qui se sont occupés d'envoyer ma candidature.

Lorsque la production m'a appelé, je vous avoue que je n'y croyais vraiment pas ! Je suis curieuse de savoir comment cela va se dérouler... Peut-être que je recommencerai, sait-on jamais !

Bon loisirs 2011

La Caf des Yvelines facilite l'accès aux loisirs des jeunes



Permettre aux jeunes âgés de 6 à 16 ans de pratiquer une activité sportive ou culturelle régulière, constitue l'un des axes de la politique d'aides financières d'action sociale de la caisse d'Allocations familiales des Yvelines. D'utilisation simple, les « Bons loisirs » sont adressés automatiquement à partir du mois de juin 2011, aux familles yvelinoises dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800 euros. Le montant du « Bon loisirs » est calculé en fonction des ressources de la famille et s'élève à 90 ou 120 euros.

Pour obtenir le paiement de cette aide, le « Bon loisirs » doit être impérativement renvoyé à la Caf des Yvelines avant le 30 novembre de cette année. En 2010, plus de 18000 jeunes ont ainsi pratiqué une activité régulière de loisirs avec le soutien financier de la Caf des Yvelines. ▶

► **Renseignements :**
Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la Caf des Yvelines au 0 810 25 78 10.

À noter

La Poste : bientôt à l'heure d'été

A l'approche des vacances estivales, de nombreux services publics vont modifier leurs horaires d'ouverture. A partir du lundi 1^{er} août et ce, jusqu'au samedi 27 août inclus, le bureau de Poste modifie les siens.

Du lundi au vendredi, le bureau de Poste sera ouvert de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 et fermé le matin. Exception faite pour les lundi et jeudi,



Gérard Désobeau, une figure de la ville nous a quittés

Né le 13 novembre 1946 à Saint-Germain-en-Laye, Gérard Désobeau nous a quittés en mai dernier. Il a toujours été une figure emblématique des services techniques de la ville d'Andrésey dès son arrivée le 4 mars 1974. Pendant les 32 ans au service de la ville, Gérard Désobeau a toujours été reconnu pour son grand professionnalisme et pour sa présence exemplaire sur le terrain au contact des Andrésiens. Fédérateur à la fois auprès de ses équipes en tant qu'adjoint, mais également auprès du Directeur des Services Techniques, il a laissé un grand souvenir derrière lui. Sa convivialité et ses compétences jusqu'à son départ en retraite le 1^{er} décembre 2006 ont été toujours appréciés par tous. La Ville d'Andrésey adresse ses plus sincères condoléances à son épouse et à ses deux filles Célia et Lucie. ▶

puisque ces derniers seront ouverts uniquement l'après-midi. Le samedi, le bureau n'ouvrira ses portes que le matin de 9h30 à 12h30. ▶

► **Renseignements :**
contacter le 3631

La SEFO obtient la double certification



Dans une démarche d'amélioration constante de la qualité globale de ses services, la SEFO a obtenu le 9 juin 2009, la double certification ISO 9001 & ISO 14001 sur ces métiers qui sont la production et la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées, la gestion du patrimoine, l'accueil et le service aux clients. La certification ISO 9001 homologue l'engagement de la SEFO sur la qualité du service et l'amélioration des prestations. La certification ISO 14001 homologue l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de la SEFO pour la préservation de l'environnement. Ces engagements ont été reconnus et certifiés par un organisme extérieur et indépendant, l'AFNOR CERTIFICATION (Association française de normalisation).



Remise de la double certification ISO 9001 et ISO 14001 par M. LE DOURION, Délégué régional Ile de France AFNOR Groupe, à M. GERMAN, Directeur de la SEFO.

Partenaire d'Andrésey pour l'animation de la ville et la saison culturelle.



28, quai de l'Oise - BP n°6 - 78570 ANDRESY - ☎ 01 39 70 20 00 - Fax : 01 39 75 15 31
E-mail : sefo@dixmil.com - www.sefo-eau.com
HORAIRES D'OUVERTURE : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Urbanisme



Révision du PLU : c'est parti pour 18 mois de travail !

Le 30 juin dernier, le Conseil municipal, par un vote unanime, a décidé la révision du Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche qui durera 18 mois, sera suivie par un cabinet conseil désigné en septembre. Objectif : adapter les règles d'urbanisme de la ville suite aux évolutions législatives et réglementaires.



andrésy mag : Le dernier Plan Local d'Urbanisme de la ville a été approuvé en 2006. Pourquoi lancer une nouvelle révision aujourd'hui ?

Virginie Mureret, maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable : Il est vrai que notre dernier PLU a été voté en Conseil municipal le 21 septembre 2006. Depuis cette date, nombreux ont été les chan-

gements législatifs et réglementaires survenus notamment ceux liés au Grenelle I et II. Il était nécessaire de s'adapter à leurs évolutions. De nouveaux règlements sont aussi intervenus dans l'intervalle comme le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, le Plan Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération. Il était aussi important de proposer quelques modifications de zonage pour diminuer certaines contraintes inutiles. Nous souhaitons permettre, dans toutes nos zones urbaines, la mixité habitat et activités économiques sous réserve qu'elles soient compatibles avec le caractère résidentiel du voisinage.

a.m : Comment va se passer cette révision du Plan Local d'Urbanisme ?

V.M. : Nous allons suivre la procédure habituelle. La consultation va durer

environ 18 mois, une communication spécifique sera réalisée régulièrement à destination des Andrésiens au travers d'expositions, de réunions d'information, d'enquêtes publique, etc. Un cahier sera également mis à disposition du public en mairie annexe afin d'y inscrire les demandes ou les questions particulières. Je suis certaine que cette révision du PLU sera réussie si les Andrésiens y participent.

a.m : Les règles d'urbanisme vont-elles désormais faire partie intégrante du Grenelle de l'environnement ?

V.M. : Effectivement, au terme de ces dix-huit mois de révision, nous souhaitons que les Andrésiens puissent profiter au maximum des progrès faits en matière de développement durable et d'adaptation de l'habitat. Comme dans le précédent PLU dans lequel nous avons annexé une charte couleur appréciée de la population, nous souhaitons dans celui-ci annexer également une charte « éco-construction ». Comme vous le savez, je suis aussi en charge de l'Agenda 21 de notre ville et cette démarche de révision du PLU entre pleinement dans les actions que nous voulons mener dans ce cadre. ▶

Parc de la Côte verte

Venez profiter de ce nouveau lieu de loisirs

Même si l'inauguration officielle n'est prévue qu'en septembre prochain, les habitants du quartier des Charvaux et ceux du Bel Air peuvent depuis quelques jours, profiter pleinement du nouveau parc de la Côte verte. « Les modules de jeux destinés aux plus jeunes ont été installés récemment, ainsi que le mobilier urbain tel que les bancs » explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux, aux Espaces verts, à l'Embellissement et à la Propreté de la ville. Et de noter : « le parc est accessible dans sa quasi globalité excepté à quelques endroits afin



de permettre à la végétation et aux nouvelles plantations de pousser ».

Après l'extension du parc Peyré et le changement de jeux, la mise en place de modules sur l'île Nancy, la création de jeux et du skate dans le nouveau parc des Cardinettes, ce nouveau lieu intergénérationnel complète parfaitement les aires de jeux sur notre ville. Pour le maire Hugues Ribault, « cette réalisation est une belle réussite. Les Andrésiens nous le disent, cela fait plaisir. À présent, nous espérons qu'ils profiteront au maximum de ce nouvel endroit ». ▶

Appel du 18 juin

Le temps du souvenir

La municipalité, en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants, a souhaité rendre un hommage particulier au Général de Gaulle lors de la commémoration de l'Appel du 18 juin.



« Nous sommes rassemblés dans le parc de l'Hôtel de ville pour rendre hommage à un homme exceptionnel, un homme qui a su fédérer un peuple, un homme qui a su redonner ses valeurs et son identité à un pays qui

n'en avait plus ». Ainsi déclarait le maire Hugues Ribault, lors de la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin. Et de poursuivre : « je souhaite rendre hommage au Général de Gaulle, auteur, il y a 71 ans déjà, de l'appel du 18 juin 1940, qui reste gravé dans toutes les mémoires et qui restera gravé dans l'histoire de notre pays ».

Entourés par le maire adjoint Robert Broussard, le président de l'UNC, Bernard Chabardès et d'anciens combattants andrésiens, le maire a rappelé en quelques mots le contexte de cet appel afin, comme il l'a souligné, de poursuivre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Avant de conclure la cérémonie officielle, les élus ont tenu à rappeler leur attachement à l'Europe... L'Europe de la paix, celle que prônait le Général de Gaulle, l'Europe de la réconciliation, qui se construit chaque jour. ▶

Samedi 10 septembre

Tous au Forum des associations !

Événement incontournable de la rentrée, le Forum des associations

vous donne rendez-vous le samedi 10 septembre à l'Espace Julien-Green.

Comme chaque année, le public andrésien est attendu nombreux le 10 septembre prochain à l'occasion du Forum des associations. Cette manifestation est le premier grand événement de la rentrée auquel les associations sportives, solidaires, culturelles participent activement. Un rendez-vous pour découvrir ou se renseigner sur toutes les façons d'occuper son temps libre. Chant, peinture, gymnastique, karaté, la palette proposée est large. « La ville d'Andrésy compte de plus en plus de licenciés chaque année. De nouvelles associations se créent également, ce



qui est un réel atout pour notre ville » note le maire Hugues Ribault.

Des installations sportives à la hauteur (parc des Cardinettes, piscine Sébastien-Rouault), des manifestations sportives et culturelles nombreuses tout au long de l'année, la vie associative de la ville se porte à merveille. À présent, il n'y aura plus qu'à faire votre choix ! ▶

► Renseignements :
Direction des Sports
57, avenue des Robaresses
Tél. 01 39 74 66 04

Inscrivez-vous !



Le Centre Communal d'Action Sociale organise à destination des seniors, une sortie gratuite en bateau le 11 août prochain. À bord du Papillon bleu, profitez d'une journée sur l'eau à la découverte de notre patrimoine fluvial avec passage d'écluse, et à destination de la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine. Sur place, vous pique-niquerez à l'ombre des platanes avant de remonter à bord du Papillon bleu direction Andrésy. Une journée qui s'annonce des plus sympathiques... ▶

► Renseignements
Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 01 39 27 11 30
Entrée libre avec inscription obligatoire
Apportez votre pique-nique

Dossier

Cet été, la police veille...

Si vous êtes victime d'un accident de circulation...

Le Procureur de la République a récemment adressé un courrier d'information à l'attention des victimes d'accidents matériels de la circulation. Il est bon de rappeler quelques règles en cette période estivale. Si vous êtes victime d'un accident sur la voie publique, et que, pour une raison ou une autre, vous n'avez pu établir de constat amiable avec le conducteur adverse, il est inutile de déposer plainte ou de déclarer les faits sur un registre de main-courante. En effet, le fait de ne pas rédiger un constat à l'amiable ne constitue nullement une infraction pénale. Muni du numéro d'immatriculation, il vous suffit simplement d'effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur. Ce dernier se chargera lui-même d'identifier le titulaire de la carte grise du véhicule adverse et de vous faire obtenir l'indemnisation à laquelle vous pouvez prétendre.

Alors que les vacances d'été viennent de commencer, les polices municipale et nationale sont à pied d'œuvre pour mettre en place l'Opération Tranquillité Vacances. Jusqu'au 31 août, les services de police se chargent, gratuitement, de surveiller les domiciles lors des patrouilles quotidiennes, et dissuader ainsi les cambrioleurs.



Chaque année, plus d'une centaine de familles andréziennes fait appel à la Police municipale pour surveiller leur résidence pendant leurs vacances. Sur simple demande, les forces de l'ordre veillent sur votre domicile lors de patrouilles quotidiennes. Pour Robert Broussard, maire adjoint délégué aux Sports, à la Sécurité publique et au Devoir de mémoire : « *L'Opération Tranquillité Vacances mise en place par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages est un moyen efficace de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile. Ce service à la popula-*

tion est totalement gratuit et se fait sur simple inscription auprès de la Police municipale ou nationale (commissariat à Conflans-Sainte-Honorine) mais également auprès des accueils de l'Hôtel de ville et de la Mairie annexe ».

Non aux intrusions !

Mais pour passer de bonnes vacances l'esprit tranquille, même si vous faites appel à la Police municipale pour surveiller votre domicile, il est bon de rappeler quelques conseils à adopter pour mieux protéger votre maison mais également votre véhicule comme le souligne le maire adjoint.



Si vous vous absentez pendant longtemps, il est bon de demander à une personne de confiance de relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fer-

metures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille. Quoiqu'il en soit et dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Protéger votre véhicule

Dans la mesure du possible, gardez-vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chèquiers, et tout objet apparent qui pourrait susci-

ter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

À cela ajoutons quelques réflexions comme conserver toujours à son domicile les caractéristiques de son autoradio (en cas de vol les recherches seront facilitées), sachez enfin que plusieurs systèmes de sécurité existent actuellement sur le marché (alarme, marquage indélébile des vitres). N'oubliez pas enfin de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté. Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

► Renseignements :

**Police nationale
Commissariat de Conflans-Sainte-Honorine – 1, square Ramsgate
Tél. 01 34 90 47 95**

**Police municipale d'Andrézy
2, rue Pablo-Neruda
Tél. 01 39 27 11 50**

Ouverture du public : du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 – samedi de 9h à 11h45

Le département a enregistré une baisse de 1,36 % du nombre de cambriolages

Avec 6010 faits au cours de l'année 2010 contre 6 093 faits en 2009, **le département des Yvelines a enregistré une baisse de 1,36 % du nombre de cambriolages.**

- Les cambriolages de locaux d'habitations principales augmentent quant à eux de 8,58 %. Ils sont commis principalement de jour. Le mode d'effraction le plus souvent observé reste la pesée sur la porte d'entrée ou tout autre ouverture. Les vols à la chignole et l'arrachage de barillet sont également des moyens de plus en plus fré-

quemment utilisés. 75 personnes ont été écrouées en 2010 pour des cambriolages de résidences principales contre 62 en 2009, soit une progression de 21 %. On constate donc que dans près de 12 % des cas, les auteurs ont seulement profité de la négligence des résidents pour pénétrer dans l'habitation.

- les cambriolages de résidences secondaires baissent de 6,17 %.

L'action de la cellule anti-cambriolage départementale diffuse chaque

semaine, des outils de partage d'information sur les faits de cambriolages constatés dans chaque zone de compétence (positionnement des faits, créneaux horaires, données relatives aux individus...).

A ce dispositif s'ajoute l'extension de l'Opération Tranquillité Vacances à toutes les périodes de vacances scolaires.

Chiffres tirés du bilan de la délinquance dans les Yvelines 2010.